

Club d'Escalade En Passant Par la Montagne Section ANNECY

Session 2021-2022

Depuis 2004, l'association *En Passant Par la Montagne* anime un club d'escalade basé sur une pratique adaptée aux capacités et envies de chacun :

- Ouvert à toute personne, jeune ou adulte, ayant ou non déjà pratiqué l'activité, qui souhaite partager un temps de grimpe, dans un esprit convivial, et progresser avec les conseils d'un professionnel
- Adapté à l'accueil de publics porteurs de handicaps
- Encadré par un Guide de Haute Montagne ou moniteur d'escalade diplômé
- **Sorties annuelles** sur les falaises afin de découvrir ou se perfectionner en escalade en milieu naturel et adapté pour TOUS.
- Club affilié à la FFCAM : les adhérents bénéficient donc la licence CAF et de l'assurance FFCAM.
- Tarif annuel accessible grâce au soutien de nombreux partenaires et notamment la FFCAM, l'ANCV, SIMOND Chamonix : 130 € pour les adultes, 100€ pour les moins de 18 ans. Si l'aspect financier est un frein à l'inscription, n'hésitez pas à nous en parler, nous trouverons ensemble des solutions...
- Prêt de matériels individuels (baudrier, casque, chaussons) : n'hésitez pas à nous en faire la demande.



BULLETIN D'INSCRIPTION Club d'escalade d'En passant par la Montagne- Section ANNECY

LE-LA GRIMPEUR-SE:			
NOM : PRENOM ADRESSE	: POSTALE :		
TEL PORT EMAIL :	ABLE:	TEL FIXE	:
	NAISSANCE :	LIEU DE NAIS	
EN CAS D'URGENCE : NOM/PRENOM DE LA PERSONNE A CONTACTER :			
LIEN : NUMERO DE TELEPHONE :			
POUR UN MINEUR, LA PERSONNE RESPONSABLE Père Mère Autre			
NOM : PRENOM : ADRESSE :			
EMAIL:			
NUMERO DE TELEPHONE :			
DROITS A L'IMAGE Des photos et vidéos pourront être prises lors des séances d'escalade et demies-journées d'activités et seront susceptibles d'être diffusées sur le site internet de l'association, les réseaux sociaux et autres supports de communication de l'association ou de ses partenaires. O J'Autorise l'association En Passant Par la Montagne à photographier (NOM/PRENOM)			
0	J'Autorise la diffusion de ces photos.		
DOCUMENT A JOINDRE : • Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade • 1 Chèque de Euros (130 euros /adultes — 100 euros / enfants)			
DATE ET	SIGNATURE		